



BIENVENUE À SEIGNOSSE

GUIDE PRATIQUE





Seignosse est un village en plein développement, fier de sa culture et de ses traditions, mais aussi ouvert aux nouveaux habitants qui viennent chaque année enrichir sa communauté.

Seignosse, c'est aussi une commune forte de sa nature préservée, de son massif forestier, de ses étangs et bien évidemment de sa façade océane, ouverte sur l'Atlantique sur près de 6 km.

Madame, Monsieur,

Je vous souhaite la bienvenue dans notre belle commune de Seignosse au sein de laquelle, je l'espère, vous trouverez un cadre de vie épanouissant pour vous et vos proches.

Alors que vous faites peut-être vos premiers pas dans notre village, je suis persuadé que vous trouverez au cours des mois à venir les équipements et services nécessaires au quotidien. Pour la jeunesse, les crèches et micro-crèches, l'école primaire, l'accueil périscolaire, l'accueil de loisirs ou encore



l'espace jeunes sauront accueillir petits et grands.

Côté culture et loisirs, la commune est fière de vous proposer de nombreuses activités : les sessions culturelles, l'exposition annuelle de sculpture et de peinture, les festivités locales (été comme hiver), une bibliothèque pour tous et bien évidemment la salle des Bourdaines - Le Tube, plus grande salle de spectacle du département, qui accueille régulièrement des artistes de renom et autres spectacles vivants.

Les nombreuses associations communales vous permettront également de réaliser de nombreuses activités ludiques et sportives, en ville ou en forêt, ou tout simplement de rencontrer et échanger avec les habitants et habitantes qui animent, chaque jour, la vie de la cité.

En vous installant à Seignosse, vous avez fait le choix d'une ville dynamique, désireuse d'aller de l'avant tout en préservant son cadre de vie. Le projet « Seignosse à Venir » s'inscrit pleinement dans cette démarche. Toute l'équipe municipale y travaille, soyez-en sûrs !

Ce guide vous permettra d'avoir toutes les informations nécessaires à votre installation et les contacts de l'ensemble des services municipaux. Une question, une proposition ? N'hésitez pas à contacter vos élus, car c'est ensemble que nous construirons le Seignosse de demain !

Pierre Pecastaings
Maire de Seignosse

SEIGNOSSE

4 000

habitants environ

3 620 HA

environ

2 500 HA

de forêt

72 HA

protégés

2

étangs

6 KM

de plages

6 PLAGES

surveillées

+ DE 30 KM

de pistes cyclables

1 RÉSERVE

naturelle nationale

1 GOLF

international

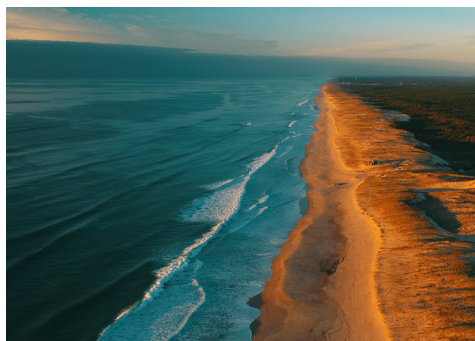
1 PARC

aquatique



L'ENVIRONNEMENT

La nature est omniprésente à Seignosse, il est important pour chaque habitant de la respecter. La commune est engagée depuis des années dans une politique de développement durable et respectueuse de l'environnement dans tous ses projets entrepris comme dans sa gestion quotidienne.



L'Océan

Quatre spots mythiques sont présents sur la commune : Les Estagnots, Les Bourdaines, Le Penon et Les Casernes. Ses plages sont surveillées de mai à septembre (les horaires de surveillance sont modifiés chaque année). Les plages des Estagnots et du Penon sont labellisées Pavillon Bleu depuis 2017, ce qui confirme la qualité du littoral seignossais.

LA DUNE

Seignosse dispose de 6 km de dunes littorales, créées artificiellement au XIX^e siècle pour protéger la forêt naissante et les villages. Aujourd'hui c'est un espace protégé et géré par l'Office National des Forêts et la commune. Chaque année, de multiples actions sont entreprises pour entretenir, protéger et fixer la dune de Seignosse.



LA FORÊT

Près de 70% de Seignosse est couvert par la forêt de pins maritimes. Les forêts de chênes lièges y sont aussi très importantes. La forêt est majoritairement privée, mais demeure libre d'accès et ouverte, espace de liberté propice aux activités sportives. Néanmoins, c'est une forêt de production, donc elle est exploitée : chaque année, plusieurs dizaines d'hectares sont coupés et replantés.



LE MAIRE ET SON CONSEIL

Le 26 novembre 2023 le conseil municipal a réélu Pierre Pecastaings comme maire de la commune. Le conseil municipal est constitué de 27 élus : le maire, 7 adjoints, 4 conseillers délégués, 9 conseillers municipaux de la majorité et 6 de l'opposition.



Pierre Pecastaings
Maire de Seignosse



Pierre Van Den Boogaerde
Adjoint au maire en charge des finances et de la commande publique



Valérie Castaing-Tonneau
Adjointe au maire en charge du tourisme, des animations et de la vie associative et économique



Marc Jolly
Adjoint au maire en charge de l'administration générale et des ressources humaines



Martine Bacon-Caby
Adjointe au maire dans les domaines de la dépendance, la santé, le social et le logement



Alexandre D'Incau
Adjoint au maire en charge de la transition écologique de l'environnement et de la forêt



Franck Lambert
Adjoint au maire en charge de l'éducation, l'enfance, la jeunesse et la culture



Maud Ribera
Adjointe au maire en charge de la vie participative et des relations aux usagers

LES ÉLUS VOUS REÇOIVENT :

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de l'accueil au 05 58 49 89 89 ou mairie@seignosse.fr



Thomas Chardin
conseiller délégué à
l'urbanisme



Stéphanie Castandet
conseillère déléguée à la
communication



Jérôme Birepinte
conseiller délégué à la
tranquillité publique



Quitterie Hildelbert
conseillère déléguée à la
coordination avec le CCAS



Eric Lecerf
Conseiller délégué seniors



Elise Cougoureux
Conseillère municipale



Sophie Diederichs
Conseillère municipale



Frédéric Darrats
Conseiller municipal



Brigitte Glize
Conseillère municipale



Léa Herr
Conseillère municipale



Gérard Bernard
Conseiller municipal



Isabelle Etcheverry
Conseillère municipale



André de Poumayrac
Conseiller municipal

ÉLUS DE L'OPPOSITION

Lionel Camblanne
Carine Quinot
Jacques Verdier
Marie-Astrid Allaire
Christophe Raillard
Sylvie Caillaux

SUIVEZ LES RÉUNIONS :
Les réunions du conseil municipal
sont diffusées en direct sur
Youtube @villedeaignosse

LA CULTURE ET LES LOISIRS



LES SESSIONS CULTURELLES

Lancées par la commune en 2020, les Sessions culturelles permettent de développer l'offre culturelle sur le territoire et de rendre la culture accessible à tous. Ce sont des spectacles de qualité grâce à une programmation à la hauteur d'un public curieux et avide de découvertes. Les sessions culturelles se veulent tout à la fois populaires au sens noble du terme et exigeantes de part la qualité des spectacles qui vous sont proposés. Seul, entre amis ou en famille, nous vous convions une fois par mois à vous émerveiller en venant assister à un concert, une pièce de théâtre, un spectacle de danse, d'improvisation et parfois même tout cela à la fois ! Nul doute que chacun y trouvera l'occasion de passer d'agréables soirées. Laissez-vous surprendre, venez rencontrer les artistes et partager avec eux un moment d'émerveillement et de convivialité à chaque fin de spectacle.



LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE L'ÉTANG NOIR

Située à l'entrée du Bourg de Seignosse, la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang Noir est un des principaux lieux naturels visité dans le département des Landes. Elle abrite une mosaïque d'habitats dont l'un de ces petits étangs qui s'égrenent, prisonniers des dunes, à l'est du cordon littoral aquitain. La Réserve dispose d'une richesse faunistique et floristique importante.

Elle accueille plus de 37 000 visiteurs chaque année. Le pavillon d'accueil de la Réserve propose un espace d'exposition et de conférences aux visiteurs.

600, avenue du parc des sports

05 58 72 85 76

www.reserves-naturelles.org/etang-noir





SALLE DES BOURDAINES

Situé au bord de la plage à Seignosse, ce lieu offrant plus de 2 500 places, s'inscrit dans un esprit de diversité et d'accessibilité culturelles avec une volonté d'enrichir et d'offrir au public une programmation éclectique au fil des saisons. Rénové en 2018, il continue ses améliorations pour devenir un espace culturel et événementiel incontournable dans le sud des Landes.

Avenue des Arènes

hello@le-tube-bourdaines.com

www.le-tube-bourdaines.com



BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS DE SEIGNOSSE

Hors saison le mercredi : de 10h à 12h et de 15h à 18h et le samedi : de 15h à 18h. Le portail internet permet désormais de vous créer un compte et réserver vos livres.

Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe

226 Avenue du parc des sports

bibliotheque.seignosse@gmail.com

www.cbpt40.com



LE FONDS LABÉGORRE

L'espace Muséal du Fonds Labégorre est géré par un fonds privé qui propose des expositions, rencontres, conférences... Serge Labégorre, peintre aquitain, est considéré comme l'un des artistes majeurs de son temps. Ses toiles sont exposées dans des musées à Paris, Tokyo, Genève, Bruxelles, New-York, San Francisco, Londres, Zurich.

Entrée libre, toute l'année

ZA laubian - 2, impasse de la lande

contact@fondslabegorre.com

www.fondslabegorre.com

LES ASSOCIATIONS

Sport, danse, musique, bien-être, arts, artisanat, loisirs, patrimoine et nature, solidarité, mémoire, quartiers... Seignosse bénéficie d'un tissu associatif dense : plus de 60 associations sont en effet implantées sur la commune. Maillons indispensables de notre vie locale, ces associations contribuent à travers leurs activités quotidiennes à faire vivre la commune. Chaque année, la commune organise le « Forum des Asso » au mois de septembre. Un rendez-vous convivial qui permet de vrais échanges entre le public et les associations locales.

POUR TROUVER UNE ASSOCIATION :
www.seignosse.fr



LES MARCHÉS

SEIGNOSSE BOURG

Marché traditionnel

sous la halle couverte

Toute l'année le mercredi matin, de 8h à 13h

SEIGNOSSE OCÉAN

Marché saisonnier

Place Gentille et avenue Chambrelent :

- dimanche matin

du dimanche de Pâques (avril) à mi-juin,

- jeudi et dimanche matin, de mi-juin à fin juin,

et du 1^{er} septembre à mi-septembre

- mardi, jeudi et dimanche matin,

en juillet et août

Marché nocturne

Tous les samedis soirs en juillet et août

LES ÉQUIPEMENTS

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

SEIGNOSSE BOURG

CŒUR DE VILLE

- 1 fronton

- boulodromes, parc de la mairie et quartiers

PLAINE DES SPORTS

Avenue du parc des sports

- 5 terrains de tennis et 2 terrains couverts ouverts à la location toute l'année.

- 1 terrain de football de compétition et 2 terrains d'entraînements annexes.

- 1 city-stade

- 1 skatepark

Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe

Avenue du Noun

- 1 mur à gauche

- 1 dojo (judo, karaté, capoeira, yoga)

- 1 quillier

SEIGNOSSE OCÉAN

- boulodromes, av. des Tucs et quartiers

LE PENON

- 1 skatepark

AIRE DE LOISIRS DES BOURDAINES

Rue du sporting

- terrains de tennis, accès libre, gratuit

- 1 mini-Golf, juin à septembre

- 1 aire de fitness créée en 2019





GOLF DE SEIGNOSSE

Le golf de Seignosse a été créé en 1989, dessiné par l'architecte américain Robert von Hagge. Il est classé parmi les 50 meilleurs parcours européens. Son parcours 18 trous dispose du plus long trou de France (Par 6).

Avenue du Belvédère
05 58 41 68 30
seignosse-golf.com

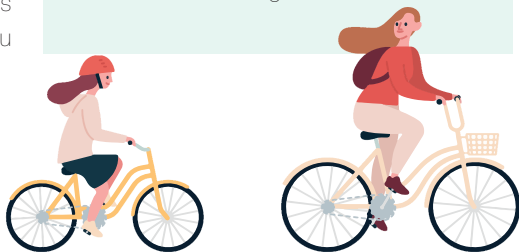
PARCOURS SONORE VIRA & VASA

Vira & Vasa, deux petits personnages « venturiers », vous embarquent dans une chasse au trésor fantaisiste et sonore pour (re)découvrir le patrimoine seignossais ! Un itinéraire à faire en famille, en autonomie, 7J/7 et à vélo ! Activité de 8km pour environ 3h de balade.



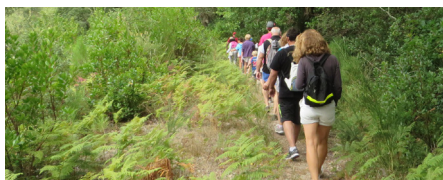
TOUS À VÉLO

Dans sa volonté de faire de Seignosse un modèle de ville durable, l'équipe municipale s'est fixée comme objectif le déploiement d'un plan vélo. Près de 19 km d'aménagements cyclables vont être créés d'ici la fin du mandat en 2026, portant à 42 km le nombre de voies dédiées à la bicyclette sur la commune. L'objectif est de renforcer les axes de circulation nord- sud côté Océan et côté Bourg et de créer une liaison est-ouest permettant de rejoindre le rond-point des Bourdaines au Bourg.



LA FORÊT, POUMON DE LA COMMUNE

Plus de 40 km de sentiers balisés vous permettent de randonner dans les pins et les chênes lièges de la forêt communale. 6 circuits de promenade existent, de 4 à près de 10 km. Un plan détaillé des sentiers est disponible à l'Office du Tourisme.



LES HABITANTS AU CŒUR DE LA VIE COMMUNALE



La concertation est un enjeu essentiel pour la collectivité. La commune a développé des outils et mis en place des rendez-vous récurrents afin de rester à l'écoute et de donner une vraie place aux habitants dans la gestion de la commune.

Les **réunions de quartiers**, au printemps et en automne, sont l'occasion pour les habitants d'exprimer les problèmes rencontrés au quotidien. Les Seignossais apprécient cette communication de proximité avec l'équipe municipale qui se doit de réagir au mieux aux attentes des administrés et ainsi de rendre plus efficace l'action de la municipalité. C'est aussi le moment pour présenter et échanger avec les élus sur les projets à venir et le devenir de la commune.

En 2021, la commune a créé l'assemblée participative. Elle est constituée d'un groupe d'habitants, les « référents de quartiers », ayant vocation à réfléchir et agir avec et pour la commune. Elle place les Seignossais au cœur de la démocratie locale et leur permet de créer et évaluer la politique de la ville au quotidien. C'est une aide précieuse pour les élus municipaux dans l'élaboration des décisions et des projets qu'ils prévoient pour améliorer la vie des citoyens.

Le premier **Budget participatif** a été mis en place en 2021. Ce dispositif permet aux habitants de s'impliquer dans la vie de la ville en proposant des projets pour améliorer le cadre

de vie, favoriser le vivre-ensemble ou encore animer la vie des quartiers.

Le dispositif de **Participation citoyenne** s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance, complémentaire des actions de la Gendarmerie nationale et de la Police municipale. 5 Seignossais volontaires font le lien entre les résidents de leur quartier et la Gendarmerie et la Police municipale. S'ils observent une activité anormale ou suspecte, ils en réfèrent directement aux forces de sécurité.



PARTICIPEZ.SEIGNOSSE.FR

Vote du budget participatif, présentation des projets d'urbanisme, concertations... Informez-vous et donnez votre avis sur les projets de la commune sur cette plateforme participative.



En 2020, la commune a lancé le projet de **Jardins partagés**. Elle a mis à disposition des terrains susceptibles d'accueillir les premiers jardins partagés et a fait appel aux volontaires. Aujourd'hui deux lieux ont été choisis avec les volontaires et une association a été créée « Graines océanes ». Celle-ci s'occupe de mettre en place, en partenariat avec la commune, les deux jardins partagés à Seignosse Bourg et Seignosse Océan.

Vous souhaitez participer au projet vous pouvez contacter l'association :

grainesoceanes@gmail.com



RESTEZ INFORMÉS

Pour vous tenir informés, la commune dispose de différents moyens de communication :

> le **magazine municipal « La Nouvelle »** est distribué trois fois par an dans vos boîtes aux lettres et disponible en continu sur le site internet

> le **site internet seignosse.fr** vous donne accès à toutes les informations pratiques, l'agenda, les dernières actualités et les projets en cours.

> les pages **facebook @villedeseignosse** et **instagram @seignossemaville**, vous renseignent sur les actualités en cours.

> **l'application Intramuros** vous permet de suivre l'actualité de la commune, connaître les événements à venir, contacter un service ou consulter les offres d'emploi sur Seignosse depuis votre smartphone

LES SERVICES DE LA MAIRIE



L'ACCUEIL

1998, avenue Charles de Gaulle

40510 SEIGNOSSE

05 58 49 89 89

mairie@seignosse.fr

www.seignosse.fr

**L'accueil de la mairie est ouvert du lundi
au vendredi, à l'hôtel de ville et à la mairie
annexe, située place Castille, au Penon.**

Horaires de la mairie - Bourg :

Lundi au jeudi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h

Vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30

Horaires de la mairie – Annexe Penon :

Mardi : de 9h à 12h

Vendredi : de 9h à 12h

LES SERVICES

• Police municipale

05 58 49 89 84

pm@seignosse.fr

**Les services reçoivent uniquement sur
rendez-vous**

• CCAS (affaires sociales)

05 58 49 89 83

ccas@seignosse.fr

• État-civil

05 58 49 89 88

etatsciv@seignosse.fr

• Taxe de séjour :

seignosse@taxesejour.fr

• Vie associative

05 58 49 89 91

associations@seignosse.fr

• Comptabilité / finances

compta@seignosse.fr

• Ressources humaines :

rh@seignosse.fr

• Service communication :

communication@seignosse.fr

• Pôle Aménagement

Services techniques

05 58 49 89 96

secretariat.technique@seignosse.fr

Urbanisme (joignable par tél. de 9h à 12h30)

05 58 49 89 89 taper le 2

urbanisme@seignosse.fr



• **Évènementiel et culture :**

evenements@seignosse.fr

• **Pôle Education Enfance et Jeunesse - EEJ**

Service scolaire :

Écoles, transport scolaire

05 58 49 89 97

eej@seignosse.fr

Service petite enfance

Pré-inscriptions micro-crèches

petite.enfance@seignosse.fr

Service enfance

Accueil périscolaire, accueil de loisirs, séjours

05 58 49 89 82

eej@seignosse.fr

Service jeunesse

Espace jeunes, CMJ, info jeunesse, parentalité

226 avenue du Parc des sports

06 71 61 84 68

espacejeunes@seignosse.fr

cmj@seignosse.fr

Service entretien et personnel des écoles

05 58 49 89 82

valerie.labaste@seignosse.fr

LES ÉCOLES

École du Grand chêne

Maternelle au CE1

2100, avenue Charles de Gaulle

Bertrand Subsol - 05 58 72 81 99

e.seignosse@ac-bordeaux.fr

École des Deux étangs

CE2 au CM2

Rue du Noun

Bertrand Subsol - 05 58 73 60 81

e.seignosse@ac-bordeaux.fr

LES MICRO-CRÈCHES

L'îlot câlins 0-3 ans

2, rue de l'Amiral Béranger, 8h - 19h

Linda FARCH - 09 73 15 23 83

ilot.calins@enfancepourtous.com

Les rayons de soleil 0-3 ans

3, Rue Marcel Cerdan, 7h30 - 18h30

Lucile Antoine - 09 80 43 01 26

creche.lesrayonsdesoleil@enfancepourtous.com

Pour inscrire vos enfants, contactez la mairie qui vous donnera rendez-vous à une permanence afin de faire votre dossier d'inscription.

SALLES MUNICIPALES

Les Seignossais peuvent louer les salles communales pour des événements privés, sous réserve de disponibilité, aux tarifs fixés par décision municipale, auprès du service Culture et vie associative, au 05 58 49 89 91.



Salle André Vidal

Petite cuisine - sanitaires - tables et chaises
RDC : 80 m² - environ 90 personnes assises
Étage : 45 m² - environ 50 personnes assises



Pôle Sportif et Culturel Maurice Ravailhe Salle de réception

Annexe - sanitaires - tables et chaises
225 m² - environ 200 personnes assises

TRANSPORT

Retrouvez l'ensemble des réseaux de bus desservant Seignosse :

Intercommunalité MACS

Réseau Yego - 05 58 56 80 87
www.mobi-macs.org

Dans le département

Ligne 7 DAX/BAYONNE - www.rdtl.fr

Dans la région

www.trans-landes.fr

RÈGLES DE VOISINAGE

Un arrêté municipal (consultable en mairie) donne les règles pour garantir le « vivre ensemble », voici quelques articles :

- Sur la voie publique le **volume sonore** doit être réduit afin de ne pas causer de gêne pour le voisinage.
- Pour le **bricolage et jardinage** il faut respecter les horaires suivants :
lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 14h - 19h30
(Été : lundi au samedi, 9h - 12h / 15h - 19h),
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.
- Les **propriétaires d'animaux** sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage et la propreté de la commune.

NOUVEL ARRIVANT, QUELLES DÉMARCHES ?

Auprès de la mairie :

- S'inscrire sur les **listes électorales** : directement en ligne sur service-public.fr ou en venant récupérer un formulaire à l'accueil de la mairie

Auprès d'autres administrations ou services :

- Changement d'adresse sur la carte grise : en ligne sur le site **ants.fr** ou sur le point numérique à votre disposition au sein de la mairie
- Signaler son changement d'adresse au Trésor public (taxe d'habitation, redevance TV, taxe foncière), au Centre des impôts (impôt sur le revenu) à divers organismes comme la banque, la sécurité sociale, compagnie d'assurance...
- Souscrire les abonnements nécessaires auprès des compagnies concernées (eau, électricité, téléphone, gaz...), une liste des numéros utiles est à retrouver ci-après.
- Vous pouvez effectuer certains changements d'adresse en ligne sur le site : service-public.fr.
Les organismes choisis prendront en compte votre nouvelle adresse et, le cas échéant, vous accompagneront dans les démarches complémentaires à effectuer.





LA GESTION DES DÉCHETS

LA DÉCHETTERIE

La déchetterie la plus proche est près de la Zone Pédebert à Soorts-Hossegor au 1468, route de Seignosse, 05 58 72 03 94.

Elle est ouverte de **8h à 12h et de 13h30 à 18h tous les jours sauf le dimanche matin**, les jours fériés seulement l'après-midi.

LES POINTS DE TRI SÉLECTIF

NOM	ADRESSE	DÉCHETS				
		Verre	PC*	PMB*	Piles	Textile
Les lacs	Avenue des Lacs					
Résidence de l'Eyre	Avenue Chambrelent					
Place de l'Escargot	Avenue de la Grande Plage					
Plage des Bourdaines	Avenue des Arènes					
Plage des Estagnots (été)	Les Estagnots					
Skatepark	Le Penon					
Natureo	Avenue des Tucs					
Candelons (Le Pley)	Avenue des Candelons					
Belambra - Estagnots	Rue des Palombières					
Bayonnais	Avenue du Bayonnais					
Yreye (Gendarmerie)	Avenue d'Yreye					
Cassou	Avenue du Cassou					
Frat	Avenue du Frat					
Eco quartier 1	Avenue de la Doloire					
L'île aux couleurs	Avenue Jean Moulin					
Rest. Camping les Oyats	vers Plage des Casernes					
Lot. Lehna	Avenue Charles de Gaulle					

*PMB : Plastiques, métal et briques alimentaires - PC : papier et cartonnettes -



LES NUMÉROS UTILES

Numéros d'urgence européen : 112 / Police Secours : 17 / Pompiers : 18 / SAMU : 15

Urgence SMS (pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler) : 114

Sauvetage en mer 196

Gendarmerie 531, avenue Charles de Gaulle 05 58 49 87 10

Pharmacies de garde www.3237fr 32 37

Office de Tourisme de Seignosse avenue des Lacs 05 58 43 32 15

seignosse-tourisme.com

Com. de communes MACS Allée des Camélias 40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse 05 58 77 23 23

Escale info (aide au logement, santé, emploi) 05 58 41 09 51

SITCOM (collecte et traitement des déchets) 05 58 72 03 94

Suez Service clients : 09 77 408 408 - En cas d'urgence : 09 77 401 140 ou 09 77 401 119

Enedis (distribution d'électricité) Dépannage : 09 72 67 50 40

GRDF . Demande de raccordement : 09 69 36 35 34 - En cas de fuite de gaz : 0 800 47 33 33

La Poste avenue du parc des sports 36 31

Sous-Préfecture 5, avenue Paul Doumer BP 325 40107 Dax CEDEX - standard 05 58 06 58 03

Trésorerie 1, rue Bernard Pontneau 40140 Soustons 05 58 41 11 12

Centre des finances publiques 9, avenue Paul Doumer 40100 Dax 05 58 90 54 78

Service des particuliers 05 58 56 63 63

Chenil de Birepoulet (SPA-Pension) ... avenue Jean Lartigau 40130 Capbreton 05 58 41 04 73



1998, avenue Charles de
Gaulle
40510 Seignosse

05 58 49 89 89
mairie@seignosse.fr
www.seignosse.fr